

PAR COURRIEL

Montréal, le 19 février 2026

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 16 février 2026

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 16 février dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants concernant l'entreprise _____ :

- la confirmation officielle que votre nom a bien été déclaré auprès de l'Office de la protection du consommateur à titre de représentant autorisé, conformément aux exigences de la *Loi sur la protection du consommateur*.

En réponse à votre demande, nous vous informons que l'entreprise _____ est titulaire d'un permis de commerçant itinérant (numéro _____) valide jusqu'au 31 mars 2027.

Sachez que votre nom n'a pas été déclaré dans le formulaire de demande de permis de ce commerçant. Toutefois, puisque les commerçants itinérants doivent uniquement nous fournir la liste de leurs représentants lors de la demande de permis, lors de son renouvellement ou à la demande du président de l'Office, Alimentation Mon Quartier Inc. n'était donc pas dans l'obligation de vous déclarer à ce titre à la suite de votre embauche. Conséquemment, vous êtes autorisé à agir en tant que représentant pour le compte de cette entreprise.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard
Substitut à la responsable de l'accès à l'information

p. j.